

CE 25- Le harcèlement à l'école

Le harcèlement, c'est une **violence répétée** qu'elle soit verbale, physique ou psychologique.

A l'école, elle vient d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une ou plusieurs victimes qui ne peuvent pas se défendre. Un enfant harcelé est insulté, menacé, bousculé, battu ou qui reçoit des messages injurieux à répétition. Plus les enfants grandissent, plus le risque de harcèlement augmente.

Le harcèlement va à l'**encontre des valeurs promues par l'école** qui veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants sans aucune distinction et fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des dignités des êtres humains.

La violence : rapport de force et de domination entre un ou des élèves et une ou des victimes.

La répétitivité : ce qui caractérise le harcèlement. Les agressions se répètent régulièrement pendant une longue période.

L'isolement : la victime est souvent isolée, plus petite, plus faible physiquement, incapable de se défendre.

Plusieurs types de harcèlement

- Harcèlement **physique** : jets d'objets, pincements, tirages de cheveux, coups, racket, jeux dangereux.
- Harcèlement **moral** : moqueries, surnoms dévalorisants, insultes, mises à l'écart, rumeurs.
- **Cyberharcèlement** : réception répétée de messages hostiles (menaces, intimidations, insultes, chantages ou des images humiliantes). Avec parfois un rejet de la victime qui mène à l'isolement.

Les acteurs du harcèlement

Le harcèlement est un phénomène de groupe qui réunit toujours **plusieurs acteurs** : **victime(s)**, **agresseur(s)**, **témoin(s)**. C'est une relation triangulaire qui est centrale dans le maintien du harcèlement car le(s) harceleur(s), parvenant à faire de leurs camarades témoins les complices des actes, installe une **domination collective** sur la victime.

- Les **harceleurs** : pour dépasser un sentiment de faiblesse, masquer une image de soi fragile, ou dissimuler une vulnérabilité, les harceleurs s'affirment par la force et l'agressivité. Pour affirmer leur désir de puissance et d'assurance, ils désignent une victime qu'ils vont humilier et terroriser : un bouc-émissaire. La crainte qu'ils inspirent à leur victime leur permet de se rassurer sur leur pouvoir et de minimiser leur propre faiblesse. Plus la situation dure, plus les harceleurs se considèrent sur leur bon droit et deviennent incapables d'éprouver de l'empathie pour leur victime. Le silence des témoins valide leur sentiment de légitimité. Leur pouvoir apparent peut donner envie à leur entourage de s'associer à eux en prenant également le rôle d'harceleur.
- La **victime**, qui ne trouve pas de défense et pas d'empathie chez ses pairs, s'enferme très souvent dans l'isolement. Elle est souvent **incapable de se défendre** face à un agresseur plus puissant, en force ou en nombre. Elle est **faible et isolée, vulnérable**. Elle **proteste peu et**

dénonce rarement leurs agresseurs pour plusieurs raisons : peur des représailles, honte d'évoquer leurs mésaventures, peur de ne pas être cru ou soutenu, volonté de se débrouiller seul pour ne pas passer pour un « gamin », une « balance », une « baltringue ». Ce **silence** laisse la voie libre aux pratiques des agresseurs qui restent impunis suite à cela. Le silence a aussi un impact sur l'état psychologique des victimes car elles vont développer un sentiment de honte, de perte d'estime de soi, puis de culpabilité en se sentant responsable des mauvais traitements subis. Elles vont « approuver » les pratiques de leurs agresseurs pensant que ces pratiques sont justifiées et légitimes, car encouragées ou tolérées par les témoins. Les victimes développent un **sentiment d'insécurité** permanent, aggravé par la régularité des intimidations physiques ou psychiques. **Privées d'empathie et de soutien**, les victimes vont s'enfoncer dans l'isolement. **Fragilisées émotionnellement et psychologiquement**, elles peuvent basculer dans des états dépressifs graves pouvant aller jusqu'au développement de troubles du comportement et des symptômes suicidaires.

- Les **témoins**, eux, soutiennent, encouragent ou font semblant d'ignorer le harcèlement. Cela renforce la violence de l'harceleur. Le harcèlement à l'école est un phénomène de groupe qui place la victime dans une situation d'isolement. Le harcèlement se maintient car il est soutenu et encouragé par les témoins ou cautionné par leur silence. Les témoins peuvent aussi, par leur action, mettre fin à une situation de harcèlement. On peut distinguer 3 types de témoins :
 - **Témoin passif** : ne participe pas directement aux violences mais il ne s'y oppose pas ou il fait semblant de les ignorer par peur de devenir victime à son tour, par peur de devenir victime à son tour. Il préfère ne pas attirer l'attention de l'agresseur.
 - **Témoin actif** : encourage les situations de harcèlement ou y participe. Il colporte des rumeurs, s'associe aux moqueries ou aux actes de violence. Il veut affirmer son statut et son appartenance au groupe.
 - **Témoin agissant** : il intervient seul ou en groupe, en défendant la victime. Il peut faire appel à un adulte pour venir en aide à la victime.

A l'école, la personnalité de l'enfant et de l'adolescent se forge au contact de ses camarades. La recherche de l'affirmation de soi, de la construction de son identité et le désir de se rallier à un collectif sont très forts. Pour mieux s'identifier à ses pairs, un élève peut se laisser entraîner à une **dynamique de groupe**. Si le groupe de pairs est un élément de sociabilité, le plus souvent protecteur, il peut parfois renforcer voire créer des situations propices au harcèlement. **L'effet d'entraînement et de conformité au groupe** peut susciter des comportements que les élèves ne cautionneraient pas nécessairement individuellement (s'ils étaient seuls). La source du harcèlement se trouve souvent dans le **rejet de la différence**, pour **stigmatiser certaines caractéristiques** : l'apparence physique (taille, poids, couleur etc), le handicap (physique, psychique, mental), un trouble de la communication qui affecte la parole (ex : bégaiement), l'identité de genre (ex : garçon jugé efféminé), l'orientation sexuelle su ou supposée, l'appartenance à un groupe social ou culturel particulier, des centres d'intérêt différents de la « norme ».

Les conséquences peuvent être grave : décrochage scolaire, déscolarisation, désocialisation, anxiété, dépression, somatisation (traduction physique d'un problème psychique -> maux de tête, de ventre ect), conduites autodestructrices voire suicidaires, effets à long terme sur le développement psychologique et social (sentiment de honte, perte d'estime de soi, difficulté à aller vers autrui, conduites d'évitement).

Le harcèlement se développe surtout avec 2 paramètres :

- Lorsque le **climat scolaire de l'établissement est dégradé**. Les adultes doivent créer les conditions pour que l'ambiance soit propice à de bonnes relations entre les élèves et entre les adultes et les élèves.
- Lorsque les **situations de harcèlement sont mal identifiées**. Les parents et les élèves ne doivent pas être démunis face au signalement d'une situation de harcèlement. Les sanctions doivent être adaptées et éducatives. Ce qui est souvent mal identifié, c'est le harcèlement moral (violence verbale, psychologique ou symbolique). Il est moins visible que le harcèlement physique. Il est donc plus difficile à détecter par les adultes.

Le harcèlement moral

Il peut être divisé en 3 types de harcèlement :

- **Verbal** : insultes répétées,
- **Emotionnel** : chantage, humiliation, exclusion,
- **Sexuel** : provocation sexuelle verbale, gestes déplacés.

Il peut passer par plusieurs choses : utilisation de surnoms dévalorisants, insultes, moqueries, menaces, humiliations, chantage, propagation de fausses rumeurs, pratiques de discrimination, d'exclusion, de mise à l'écart.

Repérer le harcèlement

Il faut former au repérage du harcèlement, auprès des **parents**. Ex : si les enfants ont un trouble du sommeil, qu'ils sont agités, en colère, susceptibles, qu'ils somatisent.

Les enseignants doivent aussi être formés : baisse des résultats scolaires, troubles du comportement. MAIS ces symptômes peuvent aussi refléter d'autres choses : maltraitance, violences sexuelles.

L'adulte, dans tous les cas doit :

- **Être vigilant, s'interposer** si besoin.
- **Repérer les enfants isolés**, sans ami.
- **Repérer la vraie souffrance** : celle qui dure, qui se répète.
- **Savoir écouter** : ne pas mettre toujours en doute la parole de l'enfant.
- Chercher à croiser les regards ou les avis sur telle situation.
- **Contacter les parents** pour des avis ou des conseils.
- **Privilégier la médiation entre les familles**. Il faut déconseiller aux parents de régler seul le problème.

Interlocuteurs associés aux actions de prévention

Dans l'EN, il y a les IEN, les personnels sociaux et de santé, des référents harcèlement, des équipes mobiles de sécurité.

Hors EN : police, gendarmerie, animateurs de mairie.

Des formations peuvent être organisées entre les ATSEM, les animateurs et les enseignants.

Où est-ce qu'on intervient ?

- En classe, on peut **développer les compétences psycho-sociales des élèves** : travailler sur la communication, l'empathie, les émotions.

- Dans l'école, il peut y avoir un **plan de prévention efficace qui améliore le climat scolaire**. Il faut pour cela une stratégie d'équipe, une co-éducation, un engagement des élèves, une réflexion autour de la justice scolaire. On peut faire appel à des partenariats. On peut aussi avoir un espace de parole comme un conseil des élèves, un cercle de parole quelconque, ou une boîte aux lettres.
- Dans la cour de récréation, il faut apprendre à **distinguer les jeux** : jeux dangereux (ex : jeu du foulard), les jeux d'agression (ex : jeu du bouc-émissaire), le « Happy slapping » (= vidéo-lynchage, vidéo-agression -> lynchage filmé et diffusé), les jeux de défis (ex : cap ou pas cap), les jeux de coopération (où la concurrence trop agressive), les jeux qui mènent à une compétition ou à une exclusion de certains élèves. On regarde aussi ce qu'il se passe aux **toilettes** : on surveille et on sonde les élèves régulièrement à ce sujet.

La prévention se fait aussi avec les différents membres de la communauté éducative : animateurs périscolaires (peuvent remplir un **cahier relais** qui explique les problèmes rencontrés lors de la pause méridienne par exemple), les parents peuvent mettre à profit le dispositif « **Mallette des parents CP** » (dispositif qui facilite le dialogue en répondant à leurs questions et en les aidant à comprendre les enjeux de la scolarité), un **café des parents** peut être l'occasion d'un cercle de parole sur le harcèlement.